



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK  
Commission fédérale des médias COFEM  
Commissione federale dei media COFEM

---

## **Rapport annuel 2013**

### de la Commission fédérale des médias COFEM

---

## Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>2</b>
<b>1 Constitution de la COFEM</b>	<b>3</b>
<b>2 Séances de la COFEM: agenda et thèmes</b>	<b>3</b>
2.1 Sous-commission Concept d'encouragement	3
<b>3 Dates et contacts</b>	<b>4</b>
<b>4 Membres de la COFEM en 2013</b>	<b>5</b>

### Résumé

Le 21 novembre 2012, le Conseil fédéral a institué la Commission fédérale des médias (COFEM) et nommé Otfried Jarren président. Les treize autres membres ont été désignés le 27 mars 2013. La COFEM a pour mandat d'observer l'évolution des médias en Suisse ainsi que de conseiller et d'assister le Conseil fédéral et le DETEC. Opérationnelle depuis mi-2013, la commission a travaillé essentiellement sur des mesures d'aide aux médias durant cette première période sous revue. Au cours de ses séances plénières et réunions de travail, elle a notamment évalué les mesures d'aide existantes, élaboré des tendances dans le cadre du changement de structures et examiné les domaines et les mesures de soutien envisageables. Le but de la COFEM est de définir sa propre position en présentant un concept d'encouragement. Ce thème demeurera au centre des discussions de la commission jusqu'en mai 2014.

## 1 Constitution de la COFEM

Le 21 novembre 2012, le Conseil fédéral a institué la Commission fédérale des médias (COFEM) en tant que commission extraparlementaire permanente et élu à la présidence Otfried Jarren, professeur à l'Institut des sciences de la communication et vice-recteur de l'Université de Zurich. Le Conseil fédéral a complété la commission en désignant le 27 mars 2013 treize personnalités représentant les différents secteurs des médias en Suisse (liste des membres de la COFEM en annexe).

La Commission des médias a pour mandat d'observer l'évolution des médias, notamment en Suisse. Les thèmes abordés sont liés à l'actualité politique et traités sur mandat du Conseil fédéral. La COFEM conseille et assiste le Conseil fédéral et le DETEC, et participe aux discussions avec la branche et le grand public. Le DETEC peut auditionner la Commission des médias sur des dossiers importants. Il peut aussi la consulter dans le cadre de projets de révision de lois et d'ordonnances relatifs à la politique des médias, de décisions du Conseil fédéral ou de rapports au Parlement. La commission a pour tâche d'analyser les thèmes relatifs aux médias et de formuler des recommandations sur des questions spécifiques. Ces recommandations (tout comme les résultats d'analyses) sont émises à l'intention du Conseil fédéral et de l'administration. La commission peut aussi les communiquer au grand public sous une forme appropriée et encourager ainsi le débat sur des sujets relevant de son domaine.

La COFEM possède aussi son propre agenda et traite des questions qu'elle estime brûlantes. Elle se réunit régulièrement en séances plénières et collabore à des groupes de travail sur des thèmes spécifiques. Elle peut aussi intégrer à ses réflexions des connaissances spécifiques en mandatant des expertises (études, avis, auditions).

La COFEM est opérationnelle depuis juillet 2013. Elle se compose de 14 membres. Une place est vacante. Des représentants des principales associations et institutions du domaine des médias et des nouvelles technologies de la communication siègent à la COFEM. Sylvia Egli von Matt, directrice du MAZ, l'école suisse de journalisme, et Christophe Rasch, directeur général de La Télé, ont été élus par leurs pairs à la vice-présidence.

## 2 Séances de la COFEM: agenda et thèmes

En 2013, la COFEM s'est réunie trois fois en séance plénière. A chaque fois, l'OFCOM était représenté par son directeur, Martin Dumermuth, et sa vice-directrice, Nancy Wayland Bigler. La première séance, une retraite de deux jours à Bienne les 8 et 9 juillet 2013, a permis aux membres de mieux se connaître, d'approfondir la gouvernance et la collaboration avec l'OFCOM et de dresser un état des lieux des problèmes ainsi que des thèmes et domaines de recherche. L'un des dossiers de l'OFCOM, à savoir l'élaboration d'un système visant à renforcer le rôle étatique et démocratique des médias, a fortement imprégné les travaux de la commission. Dans les deux séances suivantes, les participants ont examiné la pertinence d'une aide étatique aux médias ainsi que les aspects détaillés d'éventuelles mesures de soutien. Au début de la deuxième séance, deux projets de recherche menés par l'OFCOM ont été présentés par les responsables des projets. Lors des séances, plusieurs membres de la COFEM ont fait part de leurs points de vue sur la situation actuelle des médias et évoqué les mesures d'aide envisageables sur la base des expériences et connaissances acquises dans leurs domaines d'activité respectifs.

### 2.1 Sous-commission Concept d'encouragement

Une sous-commission a été temporairement mise en place dans le but de préparer une prise de position, respectivement une proposition de la COFEM, en réponse à la motion de la Commission des institutions politiques (concept d'encouragement). Les membres de cette sous-commission se sont réunis à deux reprises pour échanger leurs points de vue et élaborer un projet. Les problèmes ont été analysés systématiquement, en tenant compte de la situation actuelle des médias. Plusieurs problématiques ont pu ainsi être identifiées. Les mesures d'aide existantes et leur efficacité ont également été discutées. Un projet de texte en vue de la poursuite des travaux a été présenté en fin d'année.

### 3 Dates et contacts

En 2013, la commission s'est réunie aux dates suivantes:

- Séance plénière (retraite) (1 ½ jour), Bienne, 8-9 juillet 2013
- Séance plénière (1 jour), Berne, 20 septembre 2013
- Séance plénière (1 jour), Zurich, 25 octobre 2013
- Séance de la sous-commission (½ jour), Zurich, 21 novembre 2013
- Séance de la sous-commission (1 jour), Berne, 17 décembre 2013

En 2013, Otfried Jarren a participé en qualité de président de la commission aux manifestations suivantes:

- Medienrechtstagung 2013, Zurich, 14 mai 2013, exposé. Organisation: Medieninstitut
- Swiss Radio Day, Zurich, 22 août 2013, exposé
- Congrès des médias, Interlaken, 19 septembre 2013, discussion. Organisation: Verband Schweizer Medien
- Conférence 2013 Verein Medienkritik, Zurich, 27 novembre 2013, exposé
- Assemblée des délégués de la SSR, Berne, 6 décembre 2013, exposé

Les personnes ci-après ont été invitées à participer aux séances plénières de la COFEM:

- Jost Aregger, responsable de la recherche OFCOM, pour une présentation du processus de recherche à l'OFCOM
- Martina Leonarz, Université de Zurich, pour une présentation du sondage dans les communes
- Manuel Puppis, Université de Fribourg, pour une présentation du monitoring de la réglementation (avec Madame Schweizer)
- Corinne Schweizer, Université de Zurich, pour une présentation du monitoring de la réglementation (avec Monsieur Puppis)
- Walter Thurnherr, secrétaire général du DETEC
- Carole Winistorfer, co-cheffe de la section MP Droit, OFCOM

#### 4 Membres de la COFEM en 2013

Membres	Secteur d'activité
Otfried Jarren, président de la Commission	Université Zurich
Nicolas Antille	Swisscable
Barbara Bassi	Syndicom
Sylvia Egli von Matt	Ecole suisse de journalisme, MAZ
Philip Kübler	Swisscom, Medienkritik Schweiz
Bernard Maissen	ATS
Gilles Marchand	Radio Télévision Suisse RTS
Miriam Meckel	Université St-Gall
Christophe Rasch	La Télé
Hans-Peter Rohner	PubliGroupe SA
Markus Ruoss	Association suisse des radios privées ASRP
Gabriele Siegert	Université Zurich
Urs Thalmann	Impressum
Peter Wanner	AZ Medien

Martina Leonarz	Secrétariat de la COFEM
Martin Dumermuth	Représentant OFCOM
Nancy Wayland Bigler	Représentant OFCOM